

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CE13

présenté par

M. Meizonnet, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, rapporteur M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, rapporteur Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 44 à 54.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces alinéas augmentent les tarifs réduits du charbon pour les activités relevant du système d'échange de quotas de gaz à effet de serre dans l'Union Européenne. La France subit une crise de l'énergie qui contraint des pays à revenir vers une production énergétique relevant des énergies fossiles. Emmanuel Macron, par des choix politiques, a décidé de réduire la part du nucléaire dans notre production énergétique.

Ces décisions, prises essentiellement pour satisfaire les lobbys écologistes et la Commission européenne, nous conduisent aujourd'hui à devoir importer de l'électricité (alors que la France était principalement exportatrice) et à remettre en route des centrales fossiles, comme celle à charbon de Saint-Avold. En attendant une situation plus favorable quant à notre souveraineté énergétique, il n'apparaît pas opportun d'augmenter encore la fiscalité sur les énergies fossiles.